

Sauvetage | Médaille de Bronze

Prérequis :

- Avoir 13 ans ou plus (si moins de 13 ans, doit détenir brevet d'Étoile de bronze)
ET
- Avoir une technique de nage équivalente à un nageur 9 (Jeune Sauveteur Expert).

Durée : 20 heures + 4 h d'évaluation

Local :

- Piscine (porte 13)

Moniteur : Samuel Boucher

Coût : Gratuit – excluant le masque de poche

Manuel : *Manuel canadien de sauvetage*

Point de rencontre lors du premier cours : Sur le bord de la piscine à 16h.

Date des cours :

1	Samedi	20 janvier 2024	16h à 20h
2	Samedi	27 janvier 2024	16h à 20h
3	Samedi	3 février 2024	16h à 20h
4	Samedi	10 février 2024	16h à 20h
5	Samedi (<i>Révision et simulation d'examen</i>)	17 février 2024	16h à 20h
6	Samedi (<i>Évaluation</i>)	24 février 2024	16h à 20h

Autres informations :

- Venir au bain libre 1 fois par semaine pour l'entraînement et faire signer le sauveteur en charge du bain libre à la fin de l'entraînement (à discuter avec le moniteur).
- La présence est requise tout au long de la formation afin d'obtenir le brevet. Il y a une possibilité de manquer 1 cours lors de la formation, mais cette absence doit être justifiée et acceptée par le moniteur.

Matériel obligatoire :

- Photocopie du brevet d'Étoile de bronze (si moins de 13 ans) (**à avoir dès le premier cours**);
- Photocopie de la carte d'assurance maladie pour preuve d'âge (**à avoir dès le premier cours**);
- Masque de poche (à acheter à la réception de la piscine) ;
- Papier et crayon ;
- Vieux chandail en coton pour augmenter la résistance dans l'eau lors des cours et des entraînements ;
- Maillot, serviette, casque de bain, lunette, sandales, bouteille d'eau, collation ou lunch léger.

Inscription: Par internet : <https://complexe.jdlm.ca/> ou en personne au Complexe sportif JDLM

Politique d'annulation :

- Il est possible d'annuler le cours sans frais avant le début du cours.
- Toutefois, en raison d'un problème médical, avec une présentation d'un billet médical à l'appui, il est possible de faire l'annulation du cours sans frais supplémentaire autre que le manuel du cours.

*** En inscrivant votre enfant pour ce cours, vous acceptez cette politique de remboursement.*

La gratuité des formations de sauveteurs et de moniteurs aquatiques est rendue possible grâce au financement du Gouvernement du Québec ainsi qu'à l'implication de plusieurs partenaires.

